



REJETONS LE PROJET DE LOI SARKOZY SUR L'IMMIGRATION !

Au lendemain de son échec sur le CPE et à un an de la présidentielle, la droite soumet à partir du 2 mai 2006 à l'Assemblée nationale, un projet de loi de modification du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). L'objectif est double : d'abord éviter de débattre des questions sociales, de la baisse du pouvoir d'achat, du chômage, bref du bilan de la droite depuis quatre ans ; ensuite agiter, une fois de plus, l'épouvantail de l'immigration, en entretenant sciemment l'amalgame entre clandestins, chômeurs et terroristes en puissance, afin d'attiser les peurs d'une partie de nos concitoyens, déjà durement éprouvés sur le plan social à cause de ce gouvernement.

Pour 4 raisons essentielles, le Parti Socialiste rejette ce projet de loi sur l'immigration qui développe l'injustice et le désordre !

La remise en cause des droits au respect de la vie familiale et à l'asile

Si le projet est accepté, la France deviendra un pays où les étrangers se verront contester le droit de vivre en famille, de se marier, d'avoir des enfants, d'étudier, de réclamer l'asile politique. C'est la loi du soupçon institutionnalisé ! Par exemple, la carte de résident est retirée en cas de rupture de la vie commune, quatre ans après le mariage ! Avec ce projet, l'obligation de quitter le territoire français se transforme en reconduite à la frontière. L'individu n'aura plus le temps de se défendre et de faire valoir ses droits. Aujourd'hui déjà, la circulaire du 21 février 2006 organise le harcèlement contre les sans papiers en incitant les préfetures à « faire du chiffre » dans le domaine des reconduites à la frontière.

Une fabrique de sans papiers

Ce projet de loi supprime la possibilité de demander la carte de résident pour celui qui prouve 10 ans de résidence en France. Avec d'autres dispositions, cela transformera donc des étrangers, aujourd'hui en situation régulière, en sans papiers. En fabriquant des étrangers irrégularisables, cette politique d'immigration crée les conditions du désordre social en installant pour plusieurs générations un sentiment d'exclusion et d'injustice chez ces enfants d'étrangers qui, nés en France, n'auront jamais vécu avec des papiers en règle, n'auront jamais vu leurs parents travailler autrement que de façon illégale, n'auront jamais vécu ailleurs que chez les marchands de sommeil, etc.

Le pillage des cerveaux dans les pays en développement

Ce projet crée 5 catégories de cartes de séjour temporaire, qui ont pour but de trier entre les « bons » et les « mauvais » étrangers. Alors que la carte « compétence et talents » est réservée aux plus qualifiés et offre une durée de séjour de 3 ans renouvelable ou encore des facilités pour faire venir sa famille, la carte « travailleur temporaire » a une durée alignée sur le CDD... Après le pillage des ressources naturelles, c'est le pillage des richesses humaines des pays en développement qui est organisé par cette loi.

La création durable d'une main d'œuvre exploitable et jetable

Ce projet de loi génère une concurrence accrue entre les travailleurs des différents pays, au lieu d'augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail pour développer l'attractivité des métiers difficiles. Les dispositions concernant le titre de séjour autorisant le travail sont tellement restrictives qu'elles encourageront le maintien sur le territoire d'immigrés en situation irrégulière dont la précarité favorise l'accroissement du travail illégal. Le fait de lier la durée du séjour autorisée à la durée du contrat de travail renforce cette dépendance vis-à-vis de l'employeur, induit des conditions de travail et de salaire non négociables et abaisse les exigences de l'ensemble des salariés.

Pour la droite, l'homme n'est plus du tout au cœur des politiques d'immigration. C'est un outil. S'il est économiquement utile pour la France, il peut rester, s'il est inutile, il est jeté dehors. Laisser passer, sans se révolter, la réforme du CESEDA, ce serait ouvrir la voie à un projet de société que nous condamnons et condamner les sans papiers à la clandestinité à vie.

Je souhaite être informé(e) des activités du Parti Socialiste Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : E-mail :

Coupon à renvoyer à Parti Socialiste 13° Ouest, 41 rue Bobillot, 75013 Paris – www.ps-paris13ouest.org